



COMMUNIQUE DE PRESSE

Augmentation de la Prime d'activité

La Caf de l'Hérault a déjà enregistré près de 4 000 demandes de Prime d'activité depuis le 1^{er} janvier 2019

Une moyenne de 370 demandes de Prime d'activité arrivent tous les jours à la Caf de l'Hérault, c'est 7 fois plus que l'année dernière à la même époque. *"Nous sommes dans un département où les situations professionnelles évoluent beaucoup. Certains passent de l'intérim à des emplois plus stables, à des emplois moins stables, de l'emploi, du chômage, du temps partiel..."*, indique Thierry Mathieu, Directeur de la Caf de l'Hérault, le nombre de nouveaux bénéficiaires estimé par la Caf s'élevant entre 10 et 15 000 pour le département. Il y a un vrai besoin, *« une forte attente, on la perçoit mais on gère »*, ajoute le Directeur de la Caf de l'Hérault, Thierry Mathieu.

www.caf.fr : un site au rendez-vous

La Caf a mis en place une organisation spécifique pour absorber la charge de travail supplémentaire et être au rendez-vous le 5 février prochain, date du premier versement de la prime d'activité. Pour pouvoir bénéficier de la Prime d'activité le 5 février prochain, les demandes doivent être transmises via caf.fr avant le 25 janvier. Un simulateur de droit permet d'estimer le montant de la Prime d'activité.

Les 59 335 allocataires qui perçoivent déjà une Prime d'activité, n'ont aucune démarche à effectuer. La Caf recalcule automatiquement le nouveau droit. Le montant sera disponible dès le 29 janvier dans l'espace « mon compte » de caf.fr ou sur l'application mobile « mon compte Caf ».

Pour plus d'information : www.caf.fr

Contact Presse :

Céline SUAU, responsable de la communication | 06 32 54 41 90